

# LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 4.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 19 JUIN 1914

## M. Rowell se prononce

DEPUIS SA FONDATION, l'attitude de la "Justice" vis-à-vis les chefs politiques a toujours été marquée au coin de la plus entière indépendance. Absolument désintéressé de la bonne ou de la mauvaise fortune des partis, notre journal a parlé franchement—et sans crainte—à ceux qui les dirigent. Libre de tous ses mouvements, la "Justice" a quelquefois félicité les gouvernements ou les hommes placés à leur tête; mais, nous devons le dire, notre encre a été plutôt rare. Organe de combat, nous nous sommes plus souvent trouvés dans l'occasion de donner des coups et d'en recevoir, que dans celle d'applaudir aux gens ou aux actions recommandables des politiciens actuels.

Il n'y a pas trois semaines encore, nous rappelions à M. Rowell ce que la "Justice" lui disait en octobre dernier: "Comme chef de l'opposition et comme capitaine des idées libérales, vous vous devez à vous-même, Monsieur, et aux principes que vous vous glorifiez de défendre, de dire aux populations françaises de l'Ontario ce que vous prétendez faire au sujet des écoles bilingues. Le temps est venu de vous prononcer. Serez-vous pour, ou contre nous?" "Il est important que vous divulguiez vos intentions."

Après un silence que nous avons nous-mêmes désapprouvé, M. Rowell vient cependant de répondre à la question posée. Et la réponse du chef de l'opposition—dans ses discours de Cornwall et de North Bay surtout—est des plus catégoriques. Tous les journaux importants—rouges ou bleus—sont aujourd'hui unanimes à déclarer que M. Rowell s'est prononcé carrément en faveur de l'enseignement bilingue. Les grands quotidiens de Montréal (la *Presse*, le *Devoir*, de même que la *Gazette*) n'ont pas manqué de donner aux déclarations de M. Rowell l'importance qu'elles méritent. A Ottawa, le *Devoir*, le *Free Press* ont parlé dans le même sens, et, avant-hier, l'organe conservateur officiel de la Capitale—le *Journal*—publiait ce qui suit:

### ROWELL FOR BILINGUALISM

"Mr. Rowell, speaking in North Bay last week, gave what sounds like a pretty definite intimation that he is on the side of bilingualism. His exact words have been stated variously, but the Canadian Associated Press despatch which is likely pretty correct, reported his phrase as being that if French teaching was necessary in the schools to give French-Canadian children a good education, French ought to be allowed. In speaking thus, Mr. Rowell would be consistent. He said practically the same thing in Ottawa a couple of years ago, on which occasion the *Temps* of this city commented thus:

"Mr. Rowell has done better than to create an excellent impression. He has gained the esteem and support of all the French-Canadians who are truly sincere and patriotic. Whilst a heavy struggle is waged against us, whilst the provincial Conservative party, and the ministers themselves, such as Mr. Foy, are officially declaring war against us, wishing to deprive us of all our privileges, wishing to gain and assimilate us by depriving our children of their right to learn their mother tongue, the chief of the liberal party has recognized with pride in his programme the necessity for bilingual schools, and it is with frankness and sincerity that he yesterday demonstrated to the French-Canadians that they have in him a friend and protector."

"The *Journal* has already expressed the opinion that upon this issue the Conservatives will lose several seats in Eastern Ontario, where the French-Canadian vote is large. We do not think that any changes which may occur will be material enough to seriously affect the result of the general election; but all the same those in Ontario who think that English education in this province should be as good as the money spent upon it, allows, should keep in mind the fact that the aims of the bilingualists if achieved will do considerable injury to the cause of education in English, and they should lean towards support of a government which maintains a sane school policy."

### (Traduction)

### ROWELL EN FAVEUR DU BILINGUISME

M. Rowell, parlant la semaine dernière à North Bay, a déclaré de façon passablement délicate qu'il se tient du côté du bilinguisme. Ses propres paroles ont été rapportées avec quelques variantes, mais la dépêche de la *Presse* associée, qui est vraisemblablement exacte, a rapporté sa phrase comme affirmant que si l'enseignement du français était nécessaire dans les écoles pour donner aux enfants canadiens-français une bonne éducation, le français devait être permis. En parlant ainsi, M. Rowell serait conséquent. Il a dit à peu près la même chose à Ottawa, il y a deux ans passés. Et, à cette occasion, le *Temps* de cette ville faisait les commentaires suivants:

"M. Rowell a fait mieux que créer une excellente impression. Il a gagné l'estime et l'appui de tous les Canadiens-français vraiment sincères et patriotes. Alors que nous sommes en butte à une forte lutte dirigée contre nous, alors que le parti conservateur provincial, et les ministres eux-mêmes, comme M. Foy, nous font officiellement la guerre, dans l'espoir de nous priver de tous nos privilèges, et dans le but de nous assimiler et de nous assimiler en enlevant à nos enfants le droit d'apprendre leur langue maternelle, le chef du parti libéral a reconnu avec orgueil dans son programme la nécessité des écoles bilingues, et c'est avec franchise et sincérité qu'il a démontré hier aux Canadiens-français qu'ils avaient en lui un ami et un protecteur."

"Le *Journal* a déjà exprimé l'opinion que, sur ce terrain, les conservateurs perdront plusieurs sièges dans l'Est d'Ontario, où le vote canadien-français est nombreux. Nous ne croyons pas que les changements qui pourraient survenir seront assez considérables pour affecter sérieusement le résultat de l'élection générale; mais tout de même, ceux de l'Ontario qui pensent que l'éducation anglaise dans cette province devrait être aussi bonne qu'elle peut coûter d'argent, devraient ne pas perdre de vue le fait que le but des bilinguistes—s'il est atteint—sera grandement préjudiciable à la cause de l'éducation anglaise, et ils doivent être enclins à appuyer un gouvernement qui préconise une saine politique scolaire."

"Ajouterons-nous à ce que l'on vient de lire? Et quel témoignage plus probant pourrions-nous apporter en faveur de M. Rowell, que celui de l'organe conservateur officiel à Ottawa?"

"Qu'est-ce que le *Temps* a donc fait au *Journal*, pour se faire jouer un tour de pareille façon?"

"Le *Temps*, qui s'évertue depuis lundi dernier à citer les bêtises de nos nouveaux maîtres, commencerait-il déjà à recevoir l'autre monnaie—celle qui est ordinairement réservée aux lâcheurs et aux traîtres?"

"Et la feuille, qui décrit aujourd'hui à tête-perdue M. Rowell est-elle bien le même *Temps* qui trouvait naguère dans le chef de l'opposition provinciale "un ami et un protecteur" des Canadiens-français?"

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Il s'est évidemment passé quelque chose au *Temps*. L'article de Jean-Paul—publié à notre droite—commence à donner quelques explications, assez satisfaisantes, sur les motifs qui ont amené ce virement de capot.

Voici ce qu'a déclaré M. Rowell, à la grande assemblée de North Bay:

"Dans une province où la majorité est de langue anglaise, à ajouter M. Rowell, "et l'anglais est la langue de l'Ontario, de notre Législature, de nos tribunaux et de notre commerce, tout enfant ontarien qui ne reçoit pas une bonne éducation anglaise, est, de ce fait, dévancé dans la lutte pour la vie. Aussi est-ce le devoir de l'Etat de voir à ce que tout enfant de cette province ait une bonne éducation anglaise. Mais, comme il y a, en cette province, des enfants appartenant à d'autres races—de même que l'anglais est la langue du commerce, de même leur langue à eux est la langue de la diplomatie, de la littérature et de la science—il est naturel que ces enfants désirent conserver

leur langue maternelle. Donc, tenant à une bonne éducation anglaise, d'une part, je serais heureux de voir, et je crois que tous les citoyens animés d'esprit public seraient heureux de voir les enfants de nos concitoyens canadiens-français recevoir aussi une éducation dans leur propre langue."

Ses affirmations solennelles de M. Rowell, à North Bay—de même que celles de Cornwall—sont de nature à inspirer confiance à tous ceux qui luttent sincèrement pour le triomphe de la cause française en Ontario.

Nous avons dit assez ouvertement à M. Rowell ce que nous pensions de ses idées politiques, pour avoir le droit de féliciter présentement le leader libéral au sujet des réconfortantes paroles qu'il a prononcées à North Bay et à Cornwall.

Et nous ne faisons pas plus de politique aujourd'hui, que nous n'en avons fait depuis trois ans—ou il y a deux semaines passées. Nivez à aucune chaîne de parti, la "Justice" fait son devoir—et avec joie—en étant à ses lettres."

Compatriotes! Libéraux et conservateurs, appuyez dans la présente lutte les candidats des écoles bilingues. "Ayez l'œil ouvert" et méprisez ceux qui veulent corrompre votre patriotisme. N'oubliez pas qu'un vote pour Champagne, et sa coterie de faux-frères, est un vote pour le tyran de Toronto!

MAURICE MORISSET.

## Un virement de capot

JUSQU'A LUNDI DERNIER, le *Temps* d'Ottawa était demeuré dans un mutisme à peu près recommandable vis-à-vis la défense du gouvernement Whitney. Et l'on espérait même, pour la décence du journalisme canadien-français, que l'ancien organe libéral continuerait de garder le silence. Mais on avait évidemment compté sur les terribles exigences de la crèche. Aussi, pour obéir à ses nouveaux maîtres, le *Temps* a-t-il dû enfoncer la livrée bleue, et se lancer à corps perdu à la recherche de ceux qui grisaient ses nouveaux maîtres. On a rarement vu un journal tourner si vite son capot. Et le spectacle de cette volte-face serait assez curieux à étudier, si l'état moins dégoutant, il suffit cependant de dire—sans être compris une fois pour toutes—que le *Temps* est aujourd'hui la machine d'une élite politique avide en mesure de donner aux lecteurs désintéressés des leçons de patriotisme! Sans doute le *Temps* a des états de service. Mais y a-t-il moins de déshonneur à trahir, après avoir été longtemps fidèle?—Et parce que l'on a été soldat de la bonne cause, s'ensuit-il que l'on soit moins digne de mépris, quand on abandonne lâchement ses frères d'armes au moment du danger? Voilà autant de questions auxquelles le *Temps* est appelé à répondre.

Mais nous connaissons sa réponse: *Il faut user de diplomatie!* En d'autres termes, il faut lécher la main qui nous tient à la gorge et courber l'échine sous les verges du dompteur. Autrement dit encore, nous devons nous laisser endormir par les trompeuses paroles d'une engageante payée, au soufflé de gloriole politique. Voilà comment l'on parle et comment l'on plaide, quand on a un patriotisme évalué à tant la ligne.

Mais, Dieu merci, la "Justice" est d'une autre école. Nous avons été heureux de féliciter M. Champagne, quand nous avons cru découvrir—au lendemain de ses discours—quelques raisons d'espérer. Cependant, nous étions loin d'être optimistes et nous disions dès le début de notre article:

"Tout récemment encore, nous revenions à la charge pour demander à M. Champagne de s'occuper de la cause française à Toronto. Et, après avoir rappelé au député d'Ottawa-Est les solennels engagements qu'il avait pris vis-à-vis la question bilingue, nous ajoutions: "Nous ne voulons pas douter un instant des bonnes intentions et de la sincérité de M. Champagne. Il a parfaitement le droit de choisir la réserve au lieu des avant-postes. Et l'on pourrait même dire, en défense du peu d'activité qu'il a montré jusqu'ici, que bien des victoires ont été remportées par l'arrière-garde. Toutefois, il serait également vrai d'affirmer que les excès de prudence ont à leur crédit de bien lamentables défaites."

Malheureusement, tout ce que nous avions si ardemment désiré vis-à-vis M. Champagne s'est évanoui au soir même de l'assemblée où il a été choisi comme candidat dans Ottawa-Est. Une fois de plus M. Champagne s'est dérobé et s'est montré sous son vrai jour. Une fois de plus il s'est jeté aux pieds de son idole—Whitney—affirmant plus que jamais sa confiance dans le Neron de la cause française. Et les défenseurs nouveaux-nés de M. Champagne auraient tout de reprocher à lui que ce soit d'avoir un moment espéré que ce compatriote était sincère. Le député d'Ottawa-Est avait fait tant de promesses; il avait juré en de si nombreuses occasions de défendre ceux de son race, que l'on pouvait un moment manifester quelque espoir de le voir tenir enfin sa parole. Mais tous ces beaux serments et tout ce vapoureux attirail n'étaient que du vent électoral et des gestes de hushing. Toute cette prétendue sincérité n'était qu'un trompe-l'œil.

Comme nous avions raison de nous défier de la haute diplomatie de M. Champagne, quand nous écrivions, au mois de mars dernier:

"De son temps, le bon La Fontaine trouvait que c'était presque chose impossible de plaire à tout le monde et à son père. Mais depuis cette époque, déjà reculée, la diplomatie a fait du chemin, et l'on peut voir tous les jours d'extraordinaires exemples dans la façon de mener la chèvre et le chon."

Ce primum nous amène naturellement à parler de la récente décision de M. Napoléon Champagne, relativement à la question de l'eau pure. Voilà de la diplomatie!

En trois petites phrases, le *Free Press* nous montre toute la prudence du député d'Ottawa-Est:

"Nap. Champagne is said to be in favor of the latest two-barrelled water blibisite. After so long a silence Nap's decision is quite refreshing. But Nap. always did look a long time before he took a jump."

(Traduction). "On dit que Nap. Champagne est en faveur du double blibisite concernant la question de l'eau. Après un silence aussi prolongé, la décision de Nap. est vraiment réconfortante. Mais Nap. a toujours eu pour habitude de prendre son temps avant de sauter."

"N'est-ce pas que c'est délicieux... et que c'est bien ça?—Vous voulez le projet des Trente et Un Mille...?—Mais, mon cher ami, je suis votre homme.—Comment...?—Vous êtes pour le projet McVeity-Curie...?—Mais, mon cher ami, je suis avec vous... Et ce n'est pas plus mal que ça!"

Ceci nous remet en mémoire la conduite excessivement souple de M. Champagne dans tout ce qui touche à la question bilingue. Nous ne pouvons résister au plaisir de nous citer. Est-ce que l'on pourrait y trouver à redire?... Nous allons d'ailleurs donner le mètre se vantant à M. Champagne, en rappelant sa fameuse lettre.

"Nous disions donc au mois de mai 1913:

"MM. Réame, Champagne et Moré ont gardé le si lence quand il fut dit opportun de s'affirmer."

"Et, au mois de novembre, nous ajoutions:

"Ces quelques mots nous valurent une lettre de M. Champagne. On se rappelle sans doute les explications que fournit alors le député d'Ottawa-Est. Cependant, pour ceux qui seraient portés à ne pas trop surcharger leur mémoire des professions faites par les politiciens, nous croyons qu'il y aurait quelque avantage à revenir sur les déclarations du printemps passé. C'est pourquoi nos lecteurs auront le plaisir de jeter à nouveau les yeux sur les conclusions du message."

"Disait donc M. Champagne, dans notre livraison du 16 mai 1913:

"Quant au règlement 17, plusieurs personnes s'étonnent aussi de ce que M. Champagne n'ait pas encore parlé. Voyons ce qu'il y a de changé dans nos écoles aujourd'hui et il y a dix ans passés. Absolument rien, si ce n'est la question d'inspection. Le règlement 17 ne viendra en vigueur qu'au premier septembre prochain, donc nous n'avons pas encore souffert sous ce rapport. Maintenant, j'ai raison de croire d'une façon ou d'une autre, que le règlement dix-sept, s'il prend forme de loi, n'apparaîtra pas avec l'aspect menaçant dont il est revêtu présentement. L'agitation faite dans toutes les parties de la province semble avoir eu son effet, et j'approuve pleinement toute revendication mesurée, mais ferme, de la somme de justice qui doit être notre partage dans l'Ontario. Les autorités sont maintenant prévenues, et si elles poussaient au-delà, la mesure deviendra de l'oppression, et une oppression de telle nature que jamais un homme de cœur ne consentirait à s'y soumettre. Attendons au premier septembre, et si le méfiant règlement nous est imposé dans toute sa rigueur, à l'ouverture de la prochaine session, j'emploierai tout ce que j'ai d'énergie et de verbe pour la défense de mes compatriotes, pour le redressement des griefs subis par les miens. Si je ne crois pas devoir faire le coup de feu en tirailleur, et si je n'avance que pas à pas, soyez persuadé que je ne reculerai jamais."

Puis, en conclusion, la "Justice" disait:

"Oui, à force de prudence, il arrive un temps où l'on devient trop diplomate, et où les gens les mieux disposés se "revirent", comme on dit dans un langage que M. Champagne connaît bien. Et quand tout le monde a enfin compris le mystère de la chèvre et du chon, eh bien! alors, adieu prudence électoral, adieu diplomatie bilingue, adieu choix du double blibisite!"

"Que M. Champagne pense à tout cela et qu'il s'occupe de nous à Toronto."

Sans vouloir prétendre que nous avons prophétisé ce qui arrive aujourd'hui à M. Champagne, nous pouvons bien dire que nous ne nous sommes pas trompés de beaucoup.

Le *Temps* peut donc continuer de traire sa chèvre. Personne ne s'étonnera plus que ses articles sentent le chon.

JEAN-PAUL.

## Un jugement important

MERECREDI DERNIER, M. le juge Goyette, de Hull, a rendu un jugement de première importance. La semaine passée, la "Justice" entretenait ses lecteurs des données de la cause de l' "Aylmer Toll Gate Co." contre M. A.-M. McKay, de la "Ottawa Motor Transport". On se rappelle qu'il s'agissait du droit que s'arrogeait une compagnie de péage de percevoir des taxes de passage sur le chemin d'Aylmer. Et nous rappelions à ce sujet la lutte poursuivie par la "Justice" contre la plaie des chemins à barrière.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que l' "Aylmer Toll Gate" a perdu son procès contre McKay. Après avoir fait une revue complète des allégués, M. le juge Goyette a déclaré que toute la question se résumait à deux points principaux. La compagnie avait-elle le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, et M. McKay avait-il le droit de briser la barrière lorsque le gardien l'avait fermée, et refusé de laisser passer l'automobile du géant de la "Ottawa Motor Transport"?

A la première question, M. Goyette a répondu que la compagnie n'avait en aucune façon le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, puisque ces véhicules ne sont pas mentionnés dans la charte de la compagnie, obtenue vers 1849. Quant au fait de savoir si M. McKay avait le droit de briser la barrière—alors qu'elle avait été fermée par le gardien—le tribunal a référé aux statuts où il est dit que si cette barrière constituait une obstruction illégale et une nuisance aux voyageurs, M. McKay avait le droit de l'abattre, sans prêter pour cela la paix publique.

Dans le rendu de son jugement, M. Goyette a également cité d'autres causes où une semblable décision a été maintenue. Par exemple, dans les litiges de A. Laurin contre la cité de Hull, et le procès de Gilmour et Hughson.

Les automobilistes présents aux remarques de M. le juge Goyette n'ont pas caché leur contentement, voire même leur enthousiasme, relativement au prononcé du tribunal. On a même parlé de placer un homme à la barrière pour avertir les voyageurs qu'on avait le droit de passer sans payer.

Malgré la décision de M. Goyette, la compagnie a continué à vouloir imposer des taxes de passage, mais comme personne ne se souciait de se saigner, les automobiles et autres voitures ont passé sans s'occuper des doléances du gardien.

M. McKay a immédiatement notifié son avocat, M. J.-W. Ste-Marie, de poursuivre la compagnie du "Toll Gate" en recouvrement de \$43.85, somme payée sous proteste avant le rendu du jugement.

On s'attend à ce que plusieurs autres propriétaires d'automobiles inscrivent ces jours-ci leurs réclamations contre les propriétaires de la barrière d'Aylmer.

La "Justice" se fait un devoir et un plaisir de féliciter M. le juge Goyette. Ce procès type a été accueilli avec la plus grande satisfaction par tous ceux qui souffraient d'une exploitation indue et odieuse.

## Ils ont monté la garde

NOS COMPATRIOTES CATHOLIQUES du soixante-cinquième régiment auraient-ils obtenu ce qu'ils réclamaient, s'ils avaient suivi les conseils du *Temps*, et s'ils s'étaient contentés de jouer à la diplomatie?

Il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école diplomatique de M. Champagne pour répondre négativement à cette interrogation. En effet, officiers et soldats ont été unanimes à dire à Sam Hughes: "Nous marcherons quand même, parce que c'est notre droit, et nous accompagnons, comme par le passé, le Dieu-Hostie dans les rues de la ville."

Et le bouillant colonel a eu beau se débattre, frapper du talon et agiter son plumet, le régiment portait fuil, au jour de la procession. Que les armes aient été des Lee Metfords ou des Ross, peu importe. Le fait remarquable, c'est que tout s'est passé comme par les années dernières.

Voilà un exemple de courage que nos frères de l'Ontario ne doivent pas perdre de vue. La diplomatie peut avoir quelquefois du bon, mais auprès des fanatiques, elle est de nul effet. Les mesures énergiques sont alors les seules que l'on doit mettre en oeuvre, et les seules qui réussissent. Nous en avons une preuve convaincante dans ce qui vient d'arriver au régiment canadien-français de Montréal.

Si nous voulons donc triompher, imitons le bel exemple d'énergie que viennent de nous donner nos amis de la Métropole. Si nous sommes lâches et mous—si nous sommes diplomates, comme l'on dit au *Temps*—nous n'obtiendrons jamais rien. Avant d'être des salimbanques et de sauter sur un pied ou sur l'autre, pour faire plaisir à tel ministre ou à tel *mange-Canadiens*, soyons des hommes de cœur. Au lieu de nous aplâtr, relevons-nous. Il en est temps plus que jamais. Et si l'on ne veut pas nous accorder nos droits, suivons la parole de l'auteur: PRENONNS-LES.

DU BUISSON.

## Cabinet moribond

Il y a déjà quelque temps, le *Globe* de Toronto disait ce qui suit du gouvernement Whitney:

"Le gouvernement de l'Ontario s'en va en pièces. Chaque jour apporte de nouveaux signes de dissolution dans le Cabinet. Ces dissensions sont le résultat non de force mais de faiblesse. Où la force est nécessaire, le régime de la faiblesse produit de nouvelles faiblesses. Déjà les bouillons sont retirés et les liens sont brisés qui retiennent le Cabinet—les bouillons de l'intérêt public prononcé, et les liens de l'intégrité personnelle et de la confiance mutuelle. Le Cabinet tombe en pièces."

La situation est semblable à la situation du gouvernement du Dominion au temps du "Nid des traîtres", avant 1896. Après le régime de sir John Macdonald et immédiatement après la courte "châfrerie" de sir John Thompson, le Cabinet d'Ottawa s'est effondré à cause des forces désintégrant qui opéraient en lui. Il n'y avait aucun but public dominant, nul esprit dirigeant, nul motif suprême. Les éléments qui se combattaient, chacun ayant en vue ses seules ambitions, ont fait du gouvernement une menaçante pyramide. La considération égoïste pour les émoluments du pouvoir ont emmiellé le Cabinet et détruit le parti. C'était un cas de suicide politique."

Cette laide histoire se répète au sein du gouvernement d'Ontario. Jamais a-t-on vu en Ontario un tel spectacle d'insipidité gouvernementale, d'incapacité et de paralysie soudaine!

Voilà un jugement qui ne manque pas d'énergie, ni surtout de logique. Et s'il était permis de juger ainsi le gouvernement Whitney, il y a quelques mois passés, on concevait facilement que de telles paroles ont encore beaucoup plus de force aujourd'hui.

## Le cas de M. Bonneau

On assure que la Société des Artistes canadiens-français vient de décider de ne pas renvoyer sans enquête M. Alfred Bonneau, directeur de la *Justice* de Biddeford, Maine. Après une longue discussion, le Comité de juridiction a approuvé un amendement proposé par M. Le-J. Gauthier, par lequel amendement une enquête plénière devra être faite avant de se résoudre à expulser tout membre de cette société.

Parlant en faveur de M. Bonneau, le député de Saint-Hyacinthe a dit, entre autres choses:

"La société, dit-il, ne peut certainement pas expulser un membre aussi dévoué que ce journaliste, que l'on dit avoir été interdit parce qu'il a combattu pour la langue française et nos droits, elle ne peut expulser un patriote!"

Les Artistes ont demandé aux autorités religieuses, dit M. Gauthier, d'envoyer au bureau-chef des papiers démontrant que M. Bonneau a été expulsé des rangs des catholiques. Jusqu'ici, on n'a pas voulu le donner, par conséquent, on ne peut pas prendre fait et cause contre M. Bonneau."

Espérons que M. Bonneau obtiendra justice.

## Son attitude

Le *Temps* ose parler de son attitude. Elle nous rappelle vraiment celle des accroupis de Vendôme. Jamais on a poussé plus loin le cynisme. Quel honneur, en effet, y a-t-il à écrier à tue-tête que l'on est dans une posture indécente!

Après avoir défendu—et debout—la cause bilingue, voilà que le confrère veut apprendre à tout le pays qu'il est dans un maintien pénible.

Naturellement, le *Temps* a devant lui son fromage!

## Sur la rue

—Mon cher, le *Temps* avait bien raison d'annoncer à ses lecteurs qu'il serait bientôt... Res... organisé!

## Petit problème

Question.—Qui est-ce qui paie le... champagne au *Temps*? Réponse.—Mais c'est Res, Anne et Soth!



Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant rég. 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles Précieuses. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c. comme nous en avons acheté une grande quantité nous pourrions les écarter à 45c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines. \$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement 85.00. Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances, \$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux mous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances \$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquette et de tous les prix, depuis 50c à \$2.00

Nos nouvelles chemises pour le printemps sont aussi arrivées, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de \$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de 50c à \$1.00

Imperméables "Balmacann" dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai \$18.00

Gants Perrin et Dent's en chamois \$1.00

Gants Perrin et Dent's en suede gris \$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin \$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis. Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à 35c. et 50c. la pr.

Combinations (corps et caleçons), pesant pour le printemps, en laine et cachemire \$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels \$7.50.

En tweed brun foncé et uni. Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville. J.-B. SENEGAL, MERCIER et CHAPELIER

OTTAWA. Téléphone: Rideau 2201.

La session fédérale

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article suivant de M. Georges Pelletier. On aura ainsi une excellente vue d'ensemble de ce qu'a été la session fédérale.

La session fédérale est close. Elle a duré près de cinq mois. Et les Communes ont tenu, pendant ce temps, 163 séances, dont une cinquantaine au moins employées à ne faire que des discours. Le travail parlementaire, cette année, a été des plus terribles. Par contre, certains projets de loi que le parlement a adoptés seront des plus lourds de conséquences pour le pays en général.

Le programme de la session était assez chargé, sur les dernières semaines. Car cette session, comme toutes les autres qui l'ont précédée, s'est fait remarquer par le retard du ministère à soumettre aux Communes les projets de lois importants pour l'Etat.

Au tout premier rang des bills adoptés pendant cette session-ci, il faut placer d'embal celui qui a trait au Nord-Canadien, Mackenzie et Mann, les grands entrepreneurs de ce troisième transcontinental canadien, accolés à des embarras financiers, ont obtenu l'endossement de l'Etat pour la somme de 45 millions, en retour de certaines concessions, importantes, disent les oppositionnistes.

Par ailleurs, le ministère a consenti un nouvel engagement de 16 millions au Grand-Tronc-Pacifique, afin qu'il puisse compléter sa voie ferrée dans la zone des Montagnes Rocheuses. L'Etat était ou n'était-il pas tenu de se porter ainsi garant des valeurs de cette compagnie? Le point n'est pas clair.

Au chapitre des chemins de fer aussi, la chambre a discuté longuement le rapport de Gutelius-Staunton sur l'administration de la commission chargée, par M. Laurier, de construire le Transcontinental National, de Winnipeg à Moncton.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville. J.-B. SENEGAL, MERCIER et CHAPELIER. Ottawa. Téléphone: Rideau 2201.

La préface de M. T. Chapais

M. Thomas Chapais a écrit la préface suivante pour le "Cantique du doux parler" de M. Gustave Zidler.

Nous avons moins à présenter au public le poète Gustave Zidler, déjà bien connu au-delà comme en-deca de l'Océan, qu'à le saluer d'un hommage de sympathie admiration, et à le remercier, au nom du Canada, de l'oeuvre nouvelle qu'il veut bien nous offrir.

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Et le Canada! Comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

LA

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

Le poète n'est pas un Français exilé, et nous ne sommes pas en exil. C'est notre Canada, ce Canada, que nous avons devant nous. Et ce Canada, comment M. Zidler l'a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégreses, et le suivre, sans s'écarter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales?

OFFRE SPECIALE

LUNETTES OU LORGNONS de \$2.50

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Ottawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau optique pour la vue en ville.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.

L'Examen de la Vue Gratuit

Rappelez-vous bien du nom et de l'adresse.

A.-M. BELANGER, Spécialiste Optométriste, 26 RUE RIDEAU.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.

Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes. 93 rue George, Ottawa. Téléphone: Rideau 1390

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapeteaux, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la LIBRAIRIE

P. C. Guillaume, Angle des rues Sussex et York.

Téléphone: Queen 1635

J.-H. Brunet, Marchal-Ferrant

Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE. Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course. Une visite est sollicitée.

BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1868. CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39. Notre Succursale de Paris, 14 rue Auber. Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables.



Cartes d'affaires.

Si vous avez besoin d'un piano! Achetes le fameux EVANS BROS.

J.-G. CHÉNIER, 220 rue Division, Ottawa. Agent général pour tout le district d'Ottawa.

Wm. J. LANDREVILLE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 401 rue Sparks - Tel. Queen 3658

Devlin & Ste Marie, 191 rue Principale, HULL, Que. Tel. Queen 2976.

Docteur J.-E.-N. de Haitre, 401 rue Sparks - Tel. R. 717.

Dr J. U. DeLisle, 374 Rue Rideau, Ottawa. Spécialité: Ouvrages en or.

Dr. Eug. Quesnel, B. A., Médecin-Chirurgien, 374 Rue Rideau, Ottawa.

BOUTET & BELANGER, 52 RUE RIDEAU - OTTAWA. BERNARDIN BOUTET, B. L.

Dr F. X. VALADE, 180 rue St-Patrick, OTTAWA. Spécialité: Maladies des Enfants.

Auguste Lemieux, C. R., AVOCAT, 180 rue St-Patrick, OTTAWA.

Dr R. CHEVRIER, Spécialité: Chirurgie abdominale, 64 BALY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

Dr JOSAPHAT ISABELLE, 121 BREWERY - HULL. CONSULTATIONS: 9 à 10 a. m. - 2 à 4 p. m. - 7 à 8 p. m.

Agences Fédérales Limitée, Courtiers en Assurances et Immobilier, 292 Rue Dalhousie, Ottawa.

LA Cie GAUTHIER, Ltes, 239 St-Patrick, Téléphone: R. 804

Dr A. I. TELMOSSÉ, Médecin-Vétérinaire, 60 rue York, Ottawa, Ont. Téléphone: R. 278 - Office R. 1022

Abonnez-vous à la JUSTICE



FEUILLETON DE LA "JUSTICE" ROBERT LOZÉ Par Errol Bouchette

(Suite) Avez-vous jamais remarqué un homme s'acharnant contre quelque chose-tête chinoise. Il s'agit de placer certaines pièces de manière à reproduire un image qui est là, devant ses yeux.

Ainsi, dans ce paisible hameau, un souffle créateur avait passé. Sur la hauteur s'est dressée l'église qui bientôt devint dans la plaine un flot de richesses.

Et cette foule toujours grossissante, toujours plus affairée, est un puissant maéstroïne qui engouffre toutes les subsistances de la contrée.

Les deux frères montent ensemble dans le char qui, aussitôt s'éloigne rapidement dans la direction du village de l'Industrie.

La, une lumière encore plus vive éclairait le groupe joyeux qui se tenait. C'est madame Lozé, entre Alice, Irène, Jeanne, la femme de Pierre, et aussi ainsi que le docteur de Gorgendière.

Comment exprimer la chaleur de l'accueil, comment décrire les charmantes surprises qu'on avait ménagées aux fiancés? Ce fut vraiment un moment de bonheur sans mélange.

Le lendemain fut consacré à la visite de l'usine, où l'on put admirer toutes les merveilles de l'industrie moderne, moins extraordinaire pourtant que la condition des ouvriers.

Le surlendemain eut lieu le mariage, dans la jolie petite église que Jean avait fait construire au centre du village.

Nous n'entreprendrions pas de décrire la scène. Ce fut un moment de bonheur pour tous. Mais quelle profonde émotion dut éprou-

Le maintien de la langue. Dans le Devoir, M. Jean Dumont dit ce qui suit, sous le titre: Le français et les dies de transport: "A force d'instances, on a réussi à obtenir des billets bilingues pour le transport des voyageurs."

L'homme heureux. Dans une récente livraison, M. J. Lussier, rédacteur de la Justice d'Holboke, parle comme suit de l'homme heureux: "Si j'eus vécu au temps de ce roi excentrique qui mettait à prime la chemise de l'homme heureux, savez-vous à quelle porte je serais allé frapper, dans l'espoir de dénicher l'oiseau rare? Je serais allé tout droit chez l'homme ouvrier"

Les droits du français. Le sous-secrétaire de la Ligue des Droits du français a communiqué aux journaux les commentaires suivants: "La Revue générale des Sciences (Paris), dans son numéro du 15 mai, nous apporte un compte rendu de la session du XIIe congrès géologique international, tenu l'été dernier au Canada."

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable.

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

LA JUSTICE 457-459 rue Sussex, Ottawa Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché. Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.

Patins H. Boker—Au prix coûtant. Trainsaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin.

McDOUGAL'S LIMITED 681 rue Sussex, Téléphone: Rideau 1022.

CHARBON. Nous en avons en quantité de toutes les grossures, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres. O'REILLY & BELANGER, Limited. 38 rue Sparks, Bâtiment Russell. Tél.: Q. 861.

GARE AU POISON. Dans deux ans, la loi vous défendra l'usage des allumettes au bout empoisonné par le phosphore blanc. Mais d'ici-là, que devez-vous faire? N'achetez que les allumettes D'EDDY portant la marque SESQUI. Elles sont vierges, de tout poison et n'offrent ainsi aucun danger.

J. D. GRENIER, Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie, peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs. C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie. 278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. Téléphone: Rideau 957.

Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE. La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide. Depart de Montreal Royal George le 30 juin. On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable.

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

LA JUSTICE 457-459 rue Sussex, Ottawa Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché. Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.



Trompeuse solution

VOICI COMMENT RAISONNENT les endormeurs salariés du Temps: "La diplomatie seule règlera la question bilingue. Et un règlement par voie de diplomatie ne pourra être effectué que par des amis du gouvernement. Eux seuls réussiront là où échouèrent les partisans de M. Rowell. Nous en avons eu déjà des preuves dans le passé. Il ne faut pas oublier que sir James Whitney fut le premier à donner aux Canadiens-français, un ministre que les libéraux leur avaient toujours refusé. Il ne faut pas que les Canadiens-français d'Ottawa oublient non plus que si, comme il est probable, l'honorable M. Réaume ne revient pas à Toronto, M. Napoléon Champagne est depuis longtemps désigné pour lui succéder."

Oh! la diplomatie, ou—pour parler avec de moins grands mots—la conciliation à outrance, l'aplatissement devant la tyrannie orangiste doit tout régler! Mais qu'a fait la diplomatie depuis 1911! Quel résultat peut-elle aujourd'hui montrer à son crédit? Et le Napoléon des diplomates, pourquoi ne répond-il pas, quand on lui demande ce qu'il a fait pour la cause française, depuis qu'il s'engraisse à Toronto?

Mor discours! mor discours! erie partout et à tout venant, M. Champagne. Sans doute M. Champagne a prononcé un long discours à Toronto. Mais le discours qu'il a débité en Chambre est-il bien celui qu'il a fourni ensuite aux journaux?...

Et ce fameux discours a-t-il même été composé par M. Champagne?... Voilà qu'on nous affirme que toute cette belle défense de nos droits a été conçue et écrite par un traducteur français au Sénat. Le nom de ce traducteur?... Nous avons une grosse envie de le dire, et nous serions heureux que M. Champagne nous demandât de nommer ce brave compatriote.

Mais peu importe. Le discours a eu beau être fait dans le fil, comme on dit, rien de rien n'en est sorti. Et tout s'est résumé, en ce qui concerne M. Champagne, à jeter de la poudre aux yeux de l'élément canadien-français d'Ontario—en d'autres termes, tout a passé en diplomatie.

En basant donc toute son argumentation sur une diplomatie qui ne nous a jamais rien rapporté, le Temps fait fausse route.

Mais ce n'est pas tout. Cette merveilleuse diplomatie repose sur un...

Si le gouvernement Whitney arrive au pouvoir, et si M. Champagne est élu, eh bien! nous emploierons la diplomatie, dit le Temps. Comme on le voit, la solution proposée par l'organe vire-capot est loin d'être sûre. Elle est plutôt problématique et voire même trompeuse.

Mais si le tyran est détrôné, et si M. Champagne est renvoyé chez lui, qu'est-ce que le Temps fera de sa diplomatie? Et ceci est dans l'ordre des choses très possibles en ce qui regarde M. Whitney. Quant à la déconfiture de M. Champagne, ce n'est plus qu'une question de savoir par combien de cents voix. Ce qu'il va pleurer sur le ministère entrevu! M. Champagne pourra aller se consoler avec M. Laverdure qui, lui aussi, aura la récompense de son vaste patriotisme, au soir du vingt-neuf juin prochain.

Il faut être sans égards pour rappeler, à la gloire de Whitney et à l'honneur des Canadiens-français, que M. Réaume a été ministre aux côtés du potentat. Dieu nous préserve d'avoir—dans les Cabinets futurs, rouges ou bleus—des ministres de la trempe de M. Réaume!

Il nous a trahis, comme l'Homme des trente deniers. Il a été, avant tout, servile... et diplomate. M. Réaume a fait en grand ce que M. Champagne a exécuté en petit. Et si le député d'Ottawa-Est—par miracle—prenait la place du Juif errant politique, nous aurions encore le même spectacle d'avachissement au ministère des Travaux Publics. On nous traiterait encore en diplomates!

Fallacieuse et hypothétique, la solution du Temps est, de plus, absurde et irréalisable. Il serait en effet de la dernière bêtise de vouloir croire plus longtemps à la bonne volonté du gouvernement Whitney, vis-à-vis le règlement de la question bilingue. Depuis trois ans, nous avons amoncelé des milliers de preuves à l'appui de cet avis. Le gouvernement est de mauvaise foi. Ceci est connu, comme on connaît aujourd'hui le patriotisme de tel président de la Saint-Jean-Baptiste, de tel ancien secrétaire de cette association, et de tels autres, décidés à tout avaler, depuis qu'ils ont une petite place d'officier rapporteur, ou qu'on leur a jeté un os quelconque à ronger.

On ne pourra, de plus, jamais réaliser ce rêve diplomatique. Sous un prétexte ou sous un autre, un féodalisme ou un féodalisme ceux qui voudront faire leurs petits Talleyrands. Pour une place de ministre ou pour les miettes de la table, l'on pliera le dos sous la férule diplomatique. Et après avoir été traité, l'on se fera valets!

Que le Temps ne vienne donc pas insinuer que nous parlons fanatisme, quand nous déclarons hautement ne pas vouloir plus longtemps ajouter foi aux promesses de ceux qui supportent Whitney et la clique orangiste. Les Canadiens-français qui ont un peu de cœur, et qui méritent le respect des traditions et de la langue au-dessus des questions de fromage et d'honneurs (!) politiques, ne peuvent être taxés de fanatisme, quand ils réclament ce qui leur est dû. Au point de vue logique et national, la conduite du Temps est tout simplement honteuse et dénuée de bon sens. Au point de vue des gros sous, l'attitude du confère est sans aucun doute très explicable, encore que considérablement dégoûtante. Mais sous tout autre aspect, le Temps est illogique et anti-patriote.

Il fait l'oeuvre des ennemis de notre race et de nos croyances. Il est le Ganelon de l'armée. Ce sont là de grosses vérités, mais il est de notre devoir de les faire connaître.

Et si le Temps n'est pas satisfait de ce que nous lui disons aujourd'hui, nous pouvons soulever bien d'autres voiles, et raconter au public—dans le détail—les différentes péripéties de sa récente incubation. On verrait alors, en blanc et en noir, ce qui porte le nouveau perroquet à crier si fort: "Hourra! pour Champagne et gloire à Whitney!"

GLADIATOR.

Un ballon électoral

DANS LE BUT D'ENRAYER le courant anti-Whitney et de capter le vote franco-canadien, les journaux conservateurs ont lancé un énorme ballon électoral. On fait circuler la rumeur que M. Réaume, rejeté par la convention de Windsor, deviendrait lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. Et, ainsi lancés dans les domaines de l'imagination, les endormeurs ministériels prétendent du même coup que M. Champagne recueillerait la succession de M. Réaume dans le ministère Whitney. Tout est échafaudage repose naturellement sur le fait que M. Whitney retournera au pouvoir, ce qui est loin d'être certain. Mais en supposant que le vieil autocrate veuille triompher, chaque candidat comprend que toutes ces belles déclarations ne sont en réalité que du bruyant d'élections.

Il est en effet moins que plausible qu'un Juif errant politique obtienne ainsi tout doucement l'un des postes les plus convoités par les Jaunes. Et ce M. Réaume, qui ne possède même pas la confiance des bleus de sa circonscription, ne sera sûrement pas choisi pour remplacer sir John Gilmour.

Quant à M. Champagne comme ministre, le problème offre encore moins de complications. Pour arriver au Cabinet, il faut ordinairement être élu, et M. Champagne ne sera plus député d'Ottawa-Est, le vingt-neuf juin prochain. On peut donc affirmer, sans crainte de se tromper, que M. Champagne a autant de chance de devenir lieutenant-gouverneur, que M. Réaume a de velléités de se trouver un jour député d'Ottawa-Est.

Nou, non! Tous les deux sont dans la soupe, et tous les deux y resteront!

Nouveau feuilleton

NOUS TERMINONS AVEC le présent numéro Robert Lutz d'Errol Bouchette. Comme nous tenons à continuer la série de nos feuilletons du terroir, la "Justice" commencera la semaine prochaine la publication d'un autre roman canadien. Nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier l'oeuvre excellente de Joseph Marmette: François de Bienville. Ce roman historique rappellera, dans un style de bon aloi, l'un des plus beaux épisodes de nos annales—le second siège de Québec. L'intrigue est des plus captivantes, et l'on s'attachera sûrement à la lecture de François de Bienville.

Imposante procession

DANS TOUT LE PAYS, les imposantes solennités de la Fête-Dieu ont été célébrées avec la splendeur liturgique accoutumée. Rien n'a été épargné à Ottawa et à Hull pour donner à cette sublime manifestation de la foi catholique tout l'éclat qu'elle mérite. Des milliers de personnes de tout âge et de toute condition ont suivi l'Hostie sainte à travers les rues pavées. Partout sur le parcours, la foule recueillie et agenouillée a rendu ses hommages au Dieu du Très Saint-Sacrement. Nulle autre religion ne peut offrir aux populations d'aussi réconfortants spectacles.

Et cette fête grandiose est sans contredit l'une des plus chères aux coeurs canadiens-français. Toujours on aime à la voir revenir et, si cette année plus que jamais, les mains suppliantes se sont tournées vers le Dieu des Forts. A la suite des persécutions auxquelles nos croyances sont en butte, l'on a imploré plus ardemment encore le Maître de toute justice de faire triompher la grande cause catholique et française en Ontario. Espérons que les vœux de la multitude seront exaucés.

Reprise de "Christophe Colomb" à Hull

Nous aurons le plaisir, le soir de la Saint-Jean-Baptiste, d'entendre, au Parc Royal, l'ode symphonique de Félicien David, "Christophe Colomb", qui a été chantée à Ottawa dernièrement avec un si grand succès. Ce chef-d'oeuvre de musique française nous intéresse, Canadiens-français, non seulement au point de vue musical, mais aussi comme drame historique. Il nous raconte, par des sons, les ducs et des choeurs pleins de charme et de vivacité, la découverte du nouveau monde, de que nous habitons maintenant et qui n'était jusqu'alors qu'un rêve, qu'une probabilité.

Le chant qui nous décrit cette épopée du grand Christophe Colomb est accompagné d'une musique descriptive qui nous fait espérer, craindre et triompher tour à tour avec les héros et ses compagnons, et nous tient tout le temps intéressés au plus haut degré. Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lecteurs, qui tous pourront profiter de cette occasion pour entendre ce magnifique drame musical. Les prix d'entrée sont à la portée de tous, c'est-à-dire de 15 et 25 centimes; 35 et 50 centimes pour les sièges réservés. (Voir l'annonce plus détaillée dans la "Justice"). Allons en foule entendre ce superbe concert, mercredi soir, le 24 juin prochain.

Collation des Grades à l'Université d'Ottawa

I.—Licencié en Théologie.—Rév. Alphons Leclere, O.M.I., Ottawa, Ont. II.—Docteur en Droit.—Vincent P. Burke, Saint-Jean, Terrebonne, Ont. III.—Licencié en Philosophie.—Rév. Thomas Kennedy, O.M.I., Ottawa, Ont.; Ralph-C. Lahaie, Cheboygan, Mich.; Lawrence Landriau, Ottawa, Ont.; Rév. François Plishech, O.M.I., Ottawa, Ont. IV.—Bacheliers en Philosophie.—Arthur Bilodeau, O.M.I., Ottawa, Ont.; Joseph Bonhomme, O.M.I., Ottawa, Ont.; Louis de la Durantaye, Ottawa, Ont.; J.-Leonard Duffy, Cornwall, Ont.; Joseph-E. Gravelle, Renfrew, Ont.; Louis-J. Guillet, Ottawa, Ont.; Léon Nadeau, O.M.I., Ottawa, Ont.; John Sullivan, Quilly, Ont. V.—Maîtres de Sciences.—Charles-E. Vadner, Salt Lake, Utah.

VI.—Bacheliers en Arts.—Thodore-J. Kelly, Renfrew, Ont.; John-A. Tallon, Cornwall, Ont.; Leo-W. Kelly, Ottawa, Ont.; Aubrey-T. Maher, Eganville, Ont.; John-J. Ross, Ottawa, Ont.; Alexander-L. Cameron, Alexandria, Ont.; John-J. Power, Marysville, Ont.; Winfield Hackett, Stanstead, Qué.; Ralph-C. Lahaie, Cheboygan, Mich.; Joseph-W. Perron, Ottawa, Ont.; Albert Gilligan, Watertown, N. Y. VII.—Bacheliers en Lettres.—John-J. McNally, Bryson, Qué.; Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; Lawrence Landriau, Ottawa, Ont.

EXAMEN INTERMÉDIAIRE PAR ORDRE DE MERITE: Cours français.—Joseph Sauvé, Ottawa, Ont.; Joseph-A. Toupin, L'Acadie, Qué.; Raoul Guibord, Clarence Creek, Ont.; François-E. Bélanger, Nashua, N. H.; Joseph-Henri Belleau, Ottawa, Ont.; J.-Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; J.-Edouard Jeannotte, Montréal, Qué. Cours anglais.—William-A. Hayden, Ottawa, Ont.; Raymond-J. Fogarty, Ottawa, Ont.; Jeremiah-J. Fogarty, Kyle Killen, Tipperary, Irelande; James-C. O'Keefe, Vernon, B.C.; Joseph Lapensée, Plantagenet, Ont.; George-E. Brennan, Ottawa, Ont.; John-A. Grace, Ottawa, Ont.; Francis-L. Murphy, Seaforth, Ont.; Cornelius-C. Sullivan, Arnprior, Ont.; John-C. Robillard, Ottawa, Ont.; Michael-J. Mulvihill, Arnprior, Ont.; Thomas J. Hunt, Mount St. Patrick, Ont.; Robert-J. O'Reilly, Ottawa, Ont.; Elwood-J. McNally, Bryson, Ont.; Ambrose-J. Unger, Ottawa, Ont.; Lawrence-A. Landriau, Ottawa, Ont.; Cornelius-A. Mulvihill, Arnprior, Ont.; John-A. Tallon, Cornwall, Ont.; Alexander-A. Cameron, Alexandria, Ont.; Herbert-A. Fallon, Huntingdon, Ont.

EXAMEN D'IMMATICULATION PAR ORDRE DE MERITE: Cours français.—Joseph-E. Perron, Hull, Qué.; Jean Genest, Ottawa, Ont.; Irène-R. Lampron, Manchester, N.H.; Joseph-A. Normand, Québec, Qué.; Joseph-D. Ducharme, Montréal, Qué.; Henri-S. St-Denis, Ottawa, Ont.; Joseph-L. Paquette, Trois-Rivières, Qué.; Albert-N. Lynch, L'Épiphanie, Qué.; Joseph-R. Beauparlant, Hull, Qué.; Joseph-B. E. Bigras, Ottawa, Ont.; A.-François Binet, Hull, Qué.; Ernest-L. Lévesque, Sturgeon Falls, Ont.; Louis-L. Dupuis, St-Raphaël, Qué.; Georges-H. Ouellette, St-Léonard, Qué.; Joseph-S. Vincent, Ottawa, Ont.; Joseph-P. Poirier, St-Célestin, Qué.; Louis-R. Drapeau, Manchester, N.H.; Zéphirin-A. Poitras, Ottawa, Ont.; J.-Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; Laurent-W. Genest, Ottawa, Ont.; Joseph-S. Plouffe, Ottawa, Ont.; Albini Jeannotte, Montréal, Qué. Cours anglais.—Cornelius McDougall, Glen Robertson, Ont.; Stevens Ryan, Brunelle, Ont.; Michael Fogarty, Kyle Killen, Tipperary, Irelande; William Smith, Greenfield, Ont.; James-W. Fagan, Ottawa, Ont.; Edward-P. McCool, North Bay, Ont.; Matthew-R. Robillard, Ottawa, Ont.; Joseph-D. Lanthier, Ottawa, Ont.; Lawrence McCaffrey, Ormstown, Qué.; James-P. Burke, Ottawa, Ont.; Donald-H. O'Brien, Ottawa, Ont.; Thomas-E. Foley, Prince Albert, Sask.; John-A. Howard, Ottawa, Ont.; Anthony-H. Duckett, Montréal, Qué.; Joseph-M. Murphy, New York, N.Y.; John-A.-P. Cahay, Arcowood, R.C.; John-H. Behan, Pembroke, Ont.; James-J. Roche, Ottawa, Ont.; John-A. New, Peterborough, Ont.; Gordon McIntosh, Cornwall, Ont.; John-T. M. Whalen, Ottawa, Ont.; Michael-A. Cannon, Ennismore, Ont.; Vincent-P. Heenehy, Ottawa, Ont.; James-H. O'Grady, Ottawa, Ont.; John-T. Cunningham, Ottawa, Ont.; Joseph-P. Gillis, Ottawa, Ont.; Francis-Lavallée, Morinville, Alta.; Francis-C. Quinlan, Ennismore, Ont.; Lawrence-L. McNally, Cambell's Bay, Ont.; Harold-J. Burns, Ottawa, Ont.; Charles-H. Kehoe, Ottawa, Ont.; Anthony-R. Freeland, Ottawa, Ont.; J.-Lawrence Cleary, Ottawa, Ont.; George-W. Laing, Berlin, Ont.; William-S. Chartrand, Ottawa, Ont.; Joseph-P. O'Leary, Bracebridge, Ont.; Joseph-P. Gillis, Ottawa, Ont.; W.-U. Dolan, Ottawa, Ont.; Michael-F. Pilleau, Butler, Pa.; James-A. Shea, (externe), Ottawa, Ont.

Convent de la rue Rideau.—Mary-Ruth Quain, Cathleen O'Donnell, Mary-Lauretta Dolan, Stella-M. Lally, Mary-Kathleen McEvoy, Ottawa, Ont. Convent de la rue Gloucester.—Mary-Elizabeth-E. Roughsedge, Alexina-J. Corbell, Constance-A. Thomas, Isabelle Fletcher, Oshorn Alice, Mary-Marguerite Murphy, Alice Gravelle, Mary-Martina Keilly, Ottawa, Ont.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA COURS COMMERCIAL: Diplômes de seconde classe.—John-Vincent Noonan, Stanleyville, Ont.; Howard Arm, ong, Ottawa, Ont.; F.-X. Beaulieu, St-Laurent, Ont.; Léopold O'Reilly, Ottawa, Ont. Certificats d'entrée.—Léopold Berthiaume, Ottawa, Ont.; Thomas Shields, Dickinson Landing, Ont.; Oscar Bélanger, Hull, Qué.; Joseph O'Grady, Ottawa, Ont.; René Robillard, Ottawa, Ont.; Joseph Dolan, Ottawa, Ont.; Wilfrid Landry, Crystler, Ont.; Antonio Leberge, Montmagny, Qué.; Percy Sévigny, Ottawa, Ont.; George Brown, Ottawa, Ont.; John Lague, Rivière Desert, Qué.; John Fagan, Ottawa, Ont.; Idége Touchette, Ottawa, Ont.; Michael Mears, Ottawa, Ont.; Henri Gauthier, Ottawa, Ont.; Hector Mallette, Ottawa, Ont.; Edgar Mallette, Ottawa, Ont.; Wilfrid Gravel, Prescott, Ont.; Omer St-François, Montréal, Québec.

Quatre candidats

Assurément tout le monde veut être député. Le comité de Prescott se vante le luxe d'avoir quatre candidats. Malgré le choix de M. Georges Pharaud, de l'Original, voilà que M. le Dr Derby, de Plantagenet, prétend braver les décisions de l'Association conservatrice, et se présenter sous des couleurs indépendantes.

Si l'on ajoute à ces deux premiers aspirants les deux candidats libéraux, MM. Sénécal et Evans, on arrive au quator. Il est cependant une chose bien certaine, c'est que tous ces postulants ne seront pas élus. Et dire que quelques grincheux osent encore prétendre que nos contemporains manquent d'esprit civique!

Centenaire

L'Association canadienne du Centenaire de la Fête-Dieu vient de nous faire parvenir une nouvelle circulaire, dans laquelle on lit l'avant-propos suivant: "Le mouvement produit pour la célébration des cent années de paix entre l'Empire Britannique et les Etats-Unis s'est rapidement manifesté au Canada, dans la Grande Bretagne et aux Etats-Unis, et ceci indique clairement que les fêtes publiques qui auront lieu en 1915, auront un plein succès et seront d'un grand poids dans la cause de la paix internationale. Depuis la formation de l'association canadienne du centenaire de la paix en 1912, quatre circulaires ont été publiées. Le No. 1 contenait, avec une copie de la notice convoquant à une première assemblée qui fut tenue à Ottawa le 4 juin 1912, les noms des membres du comité général nommés à cette réunion. Le No. 2 donnait un sommaire des propositions soumises à l'association par un grand nombre de Canadiens marquants et dont plusieurs avaient été incorporées dans le programme général. Le No. 3 contenait le rapport d'une réunion du Comité général tenue le 11 février 1913; et le No. 4 établissait les propositions détaillées passées à une conférence tenue en mai 1913 à New-York et à laquelle les représentants de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de Terre-Neuve, de la ville de Gand, des Etats-Unis et du Canada, étaient présents. Depuis la publication de cette dernière circulaire, un grand travail d'organisation a été accompli; et au Canada et aux Etats-Unis, un grand nombre de centres, dans lesquels la célébration doit avoir lieu, ont été désignés. De plus, en remarque une grande augmentation parmi le nombre des membres de l'Association, et il semble à propos non seulement de faire part du progrès, mais de nommer ceux qui sont entrés dans les rangs. Les propositions générales émises par les comités réunis comprennent quatre points principaux: 1. Erection des monuments et autres souvenirs commémoratifs de longue durée. 2. Services d'actions de grâces dans les églises. 3. Propagande éducative dans les écoles et les universités. 4. Réjouissances publiques dans certains centres."

Pour samedi et la semaine prochaine chez Carrière. Valeurs exceptionnelles et marchandises de haute qualité. Broderie, sur, mousseline ou lawn, largeur 45 pouces à 54 pouces, valeur \$1.00 et \$1.25, réduite à 79c. Robes de maison, grande variété de patrons, de toutes grandeurs, valeur \$1.75, réduites à \$1.39. Robes pour enfants, de 2 ans à 14 ans, valeurs de 75c à \$1.25, réduites à 49c. M. CARRIERE, 53 61 rue Principale, Hull.

La St-Jean Baptiste à Hull Reprise de l'ode symphonique "Christophe Colomb" Au parc Royal, Hull, Mercredi, le 24 juin 1914. Sous le patronage de Lady Laurier, de Madame F.-A. Gendron et de Madame la Mairesse de Hull. Par un chœur de 200 voix avec orchestre à cordes. Sous la direction de M. Chas.-J. Charlebois. Solistes: CHRISTOPHE COLOMB... Mons. Geo. Arlomin ELVIRE... Madame N.-M. Mathé LA MERE INDIENNE... Madame Laura Burns FERNAND... Mons. Edgar Bédard LE MARINIER... Mons. Rodolphe Guibord LE MOUSSE... Mons. Delval Richard. Prix d'entrée 15 cts. Sièges réservés 50, 35 et 25 cts. Plan de la salle à la pharmacie Farley, Hull, et chez J.-B. Sénécal, coin des rues Rideau et Dalhousie, Ottawa.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull. Tout le monde aime à avoir une belle chambre à coucher. C'EST moins le prix qu'un bon choix qui vous donnera une belle chambre à coucher. Lorsque vous voulez trouver en présence d'un grand assortiment de meubles de chambre à coucher, ne choisissez pas à la hâte, prenez votre temps et choisissez le mieux possible. Si vous le pouvez apportez avec vous la grandeur de l'appartement à meubler afin que le vendeur puisse vous guider dans le choix des meubles qu'il vous faut acheter. L'acajou poli, l'ébène piquée et le merisier vont très bien avec une couchette en cuivre fini brillant. Une couchette en cuivre fini latin est préférable avec des meubles en noyer cirassé, acajou mat, chêne ou noyer satin. Vous trouverez tous ces assortiments à notre grand magasin de meubles et fournitures de maison. Venez lundi, le 22, et il vous sera donné de voir et d'examiner le plus complet et le plus bel étalage de meubles de chambre à coucher de Hull et d'Ottawa. Venez de bonne heure! Evitez la foule! JOS. PAQUIN, Au Fant Interprovincial, Téléphone: Queen 7339.